

GUIDE D'ATTRIBUTION DES BOURSES DE PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ÉDUCAIDE

1 Écoles admissibles

- Les écoles secondaires publiques de la province, classées 8, 9 et 10, selon la classification du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ou ciblées par Éducaide ou par un de ses partenaires.¹

2 Élèves admissibles

- Les élèves admissibles sont en 3^e année du secondaire au moment de la mise en candidature.
- Les candidats doivent avoir démontré un effort ou une amélioration dans leur comportement et dans leur rendement scolaire.

3 Procédure de soumission des candidatures à Éducaide

- Une candidature doit être soumise par un membre du personnel de l'école qui sera responsable de la gestion de la bourse. Celle-ci doit également être appuyée par la direction de l'école.
- Le formulaire de mise en candidature doit être rempli en ligne et en présence du candidat, et ce, avant le **dernier jour ouvrable du mois d'octobre**
- L'élève et le responsable de la gestion des bourses doivent rédiger un court texte expliquant en quoi la bourse aidera l'élève à se développer sur le plan personnel et social et contribuera à sa persévérance et à son succès scolaire.
- Éducaide annonce le nom des candidats choisis dans les deux semaines suivant la réception des mises en candidature par l'école.
- Éducaide remet les nouvelles bourses en septembre et octobre ou selon l'entente établie avec la direction de l'école.
- Dans le cas où un élève changerait d'école, le responsable doit en informer Éducaide.
- Un boursier peut voir sa bourse renouvelée jusqu'à l'obtention de son premier diplôme s'il se conforme aux critères établis par Éducaide.

¹ Le nombre de candidatures qu'une école peut soumettre est déterminé par Éducaide et selon les ressources financières disponibles en vue d'une répartition équilibrée entre les écoles secondaires admissibles.

4 Responsabilités de la direction de l'école

- La direction de l'école doit signer, dans le cas d'une nouvelle école, une lettre d'engagement à l'égard d'Éducaide (voir annexe).
- Elle s'assure que le responsable de la gestion des bourses fait signer la lettre d'acceptation et d'autorisation ou non de publication par le boursier et son tuteur et la transmet à Éducaide.
- Elle gère les dépenses effectuées avec l'argent de la bourse.
- Elle utilise la totalité de la bourse au cours de l'année scolaire où elle a été attribuée.
- Elle s'assure que le responsable de la gestion des bourses fait parvenir le rapport des dépenses et d'évaluation et fait parvenir par courriel les copies de factures à bourseseducaide@educaide.ca, et ce, avant le **dernier jour ouvrable du mois de mai**.
- Si le responsable de la gestion de la bourse quitte son poste, elle s'assure de transmettre le dossier du boursier à son remplaçant et d'en informer Éducaide.

5 Critères de sélection des candidats

- Les candidats démontrent l'importance des efforts réalisés dans leur comportement, dans leurs attitudes et leur rendement scolaire.
- Les candidats font la démonstration d'un lien pertinent entre l'utilisation de leur bourse et leur persévérance scolaire.

6 Dépenses admissibles

Éducaide reconnaît les dépenses qui visent à combler ou à améliorer :

- les compétences académiques de l'élève;
- la santé et le bien-être de l'élève;
- le développement culturel de l'élève;
- le développement artistique de l'élève.

** Visitez la section réservée aux responsables de la gestion des bourses sur le site Internet d'Éducaide (educaide.ca) pour une liste détaillée des dépenses autorisées.*

7 Motifs de refus

- Le non-respect des critères d'admissibilité de base
- Le financement d'un projet d'école, plutôt que d'un projet personnel;
- L'absence ou la faible démonstration d'un lien entre les dépenses et la persévérance scolaire;
- Des lettres d'acceptation non signées par l'étudiant ou son tuteur;
- Un trop grand nombre de candidatures de qualité provenant d'une même commission scolaire;
- Des dépenses pouvant être qualifiées de « luxes » et qui n'ont pas d'incidence sur la réussite scolaire.

LETTRE D'ENGAGEMENT

Dans le cadre du programme d'attribution de bourses de persévérance scolaire d'Éducaide, je confirme, à titre de représentant de la direction de l'école _____
(nom de l'école), que celle-ci s'engage à:

1. sélectionner des élèves qui répondent aux critères d'admissibilité d'Éducaide;
2. informer le personnel de l'école de l'existence du programme de bourses Éducaide;
3. faire remplir les formulaires requis et de les faire parvenir à Éducaide;
4. faire signer la lettre d'acceptation du boursier par celui-ci et son tuteur et la retourner à Éducaide par courriel à bourseseducaide@educaide.ca le plus rapidement possible.
5. remettre au boursier son certificat de reconnaissance;
6. gérer les dépenses du boursier selon les critères d'Éducaide.
7. utiliser la totalité de la bourse au plus tard le dernier jour ouvrable du mois de mai de l'année en cours.
8. transmettre à Éducaide le rapport de dépenses et d'évaluation ainsi que les factures se rattachant aux dépenses effectuées par chacun des boursiers par courriel à bourseseducaide@educaide.ca, et ce, au plus tard le dernier jour ouvrable du mois de mai de l'année en cours.

Je comprends que si je quitte la direction de l'école ou que mes fonctions changent, je dois transférer les dossiers des boursiers à la nouvelle direction de l'école afin de ne pas les pénaliser et j'avise Éducaide de ce changement.

Je suis conscient(e) que la participation active de la direction et du personnel de l'école est nécessaire au succès du programme de bourses de persévérance scolaire d'Éducaide.

Je comprends que si le boursier change d'école alors qu'il est admissible à recevoir une bourse, je dois en informer Éducaide.

En tant que responsable de la direction de l'école, je comprends que je joue un rôle déterminant dans la réussite du programme d'Éducaide et à l'égard des donateurs qui assurent la pérennité d'Éducaide.

Représentant de la direction de l'école

Prénom et Nom en lettre moulée

Adresse courriel

Numéro de téléphone

Poste

Signature

Responsable de la gestion des bourses

Prénom et Nom en lettre moulée

Adresse courriel

Numéro de téléphone

Poste

Signature

Éducaide s'engage à communiquer avec le responsable que vous avez choisi afin qu'il puisse remplir les formulaires de candidatures dès la réception de cette lettre d'engagement signée.

Numériser et retourner cette lettre d'engagement dûment signée à l'adresse courriel : bourseseducaide@educaide.ca.

Au nom de toute l'équipe d'Éducaide et de tous les boursiers, merci!